

# LA SYNAGOGUE DE TOUL



Dominique Jarrassé



EDITIONS  
ESTHÉTIQUES  
DU DIVERS

*Conception graphique N\Disegni*  
*Réalisé avec des logiciels libres*  
©2023 Éditions Esthétiques du Divers

[www.esthetiques-du-divers.com](http://www.esthetiques-du-divers.com)  
ISBN: 978-2-9561185-4-1

Dépôt légal 2023  
Tous droits réservés.  
Crédits photos : sauf mention, © D. Jarrassé.

# LA SYNAGOGUE DE TOUL

Dominique Jarrassé

*À la mémoire d'Andrée Moatti-Gubitta  
qui si longtemps a défendu cette synagogue*

Collection PatrimoineS



EDITIONS  
ESTHÉTIQUES  
DU DIVERS

Toul illustré

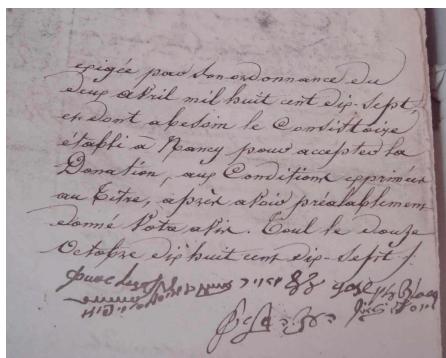


La Synagogue (Intérieur)

ême si le culte n'y est pratiquement plus célébré, la synagogue de Toul n'est pas désaffectée et il convient de se réjouir qu'elle puisse être restaurée sans perdre son identité. Il est de tradition que la synagogue puisse assumer parallèlement diverses fonctions sociales ou culturelles ; il est heureux que la spiritualité qui y souffla depuis 1862, voire 1812, continue de se répandre. Témoin historique irremplaçable d'une communauté juive qui exista au moyen-âge, puis réapparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle a sa place, discrète il est vrai, dans la cité et enrichit son patrimoine, déjà abondant, d'une composante originale, car elle est le produit d'une culture juive intimement intégrée à la culture française et lorraine.

## Historique

Ci-contre : *Toul, intérieur de la synagogue*, carte postale, phototypie A. Bergeret, Nancy, F. P. éditeur, Toul, vers 1905. Coll. part.



Donation d'un bâtiment pour servir de temple aux Israélites de Toul, détail de la page des signatures, Lettre informant le préfet de la Meurthe de la cession de la synagogue, 12 octobre 1817, Archives nationales. On note que certains donateurs signent en caractères hébreuques.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la communauté de Toul était la troisième en importance dans la circonscription consistoriale de Nancy, aussi se devait-elle de posséder une synagogue d'une certaine ampleur.

La première synagogue fut installée dans un corps de bâtiment situé près de l'emplacement de l'ancienne église Saint-Amand en 1812 par cinq négociants juifs de Toul – Jacob Mayeur, Isaac Lévy, Jacques Cahen, Joseph et Henry Block/Blocq. Ceux-ci en firent doyen ensuite à la communauté (29 juin 1817), du moins au Consistoire de Nancy en conformité avec la loi, tout en se réservant les places de part et d'autre de l'arche sainte et le produit de la vente de 36 autres places ; une ordonnance royale autorisa ce don le 15 juillet 1818. Des appartements annexes se trouvaient dans l'immeuble afin d'y loger les personnes attachées à la synagogue. Le lieu de culte, assez modeste, suivait la disposition intérieure traditionnelle (cf. p. 13), c'est-à-dire à l'est, l'arche sainte, au centre une estrade de lecture et des stalles disposées autour de celle-ci le long des murs ; les femmes se trouvaient sur une tribune faisant face à l'arche sainte. Cet édifice, dans un rapport du Consistoire de Nancy daté de février 1838, est déclaré insuffisant, car la communauté comporte désormais plus de 400 membres, et nécessitant des réparations ; dès les années 1850 il menace ruine, mais des dissensions internes empêchent sa reconstruction et il faut attendre 1861 pour qu'elle soit lancée. Cette construction a sans doute pesé aussi dans la décision de créer un rabbinat à Toul au profit du ministre-officier en place Benjamin Cahen.

La nouvelle synagogue est rebâtie au même endroit, devenu le 15 rue de la Halle, sur les plans de l'architecte de la Ville de Toul, Mangeot, qui fournit un projet et un devis de 20 500 francs (mais ce furent 30 000 francs qui furent dépensés effectivement). C'était une grosse somme



Vue de la synagogue et de l'ancienne maison du rabbin depuis la rue de la Halle.

## Le premier rabbin de Toul

Benjamin Cahen (Sarreguemines, 28 avril 1836-Rouen, 1905),

Formé au Séminaire rabbinique de Metz, puis de Paris, il en sort diplômé en 1860 ; le 15 décembre, il est nommé ministre-officier rétribué à Toul, avec dispense d'âge. Il est nommé rabbin de Toul, lorsque l'administration décide de créer ce poste à son profit ; on est donc dans le contexte de développement de la communauté touloise ; la synagogue est inaugurée en octobre 1862, le décret créant le poste du 28 septembre 1863 ; il est nommé titulaire le 10 février 1864. Il épouse la fille de l'instituteur de Toul, Marx Lévy, Pauline Lévy. Son poste est déclaré vacant en 1871, mais il ne quitte Toul pour Rouen qu'en 1872. De tendance assez libérale, il est donc le savant hébreïsant qui a pu suivre le chantier de la synagogue, mais, en l'absence d'archives, il serait imprudent de lui attribuer le choix des citations qui scandent la nef de la synagogue.

J.P. Chaumont et M. Lévy, *Dictionnaire biographique des rabbins et autres ministres du culte. France-Algérie, du Grand Sanhédrin (1807) à la loi de Séparation (1905)*, Paris, Berg International, 2007, p. 207.

Ci-contre : vue de l'école israélite précédée d'un portique côté jardin de la synagogue.

Chevet de la synagogue avec la petite abside contenant l'arche sainte.

Plan de situation de la synagogue.



pour une communauté aux moyens modestes : celle-ci ouvrit auprès des fidèles une souscription qui rapporta 11 265 francs (une famille à elle seule en couvrit la plus grande partie). La municipalité accorda une subvention de 3000 francs et il fallut aussi recourir au secours de l'État. Le projet de Mangeot fut alors soumis à l'administration qui le jugea acceptable et considéra son « style d'architecture aussi religieux que monumental ». Le ministère des Cultes accorda alors 8000 francs par arrêté du 24 décembre 1861.



Il est intéressant de contextualiser cette décision : le Second Empire est un moment privilégié pour la construction des synagogues, le ministère des Cultes dispose de fonds importants pour aider les constructions religieuses et proportionnellement, les communautés juives aux fidèles parfois peu nombreux se trouvent favorisées. De même la plupart des municipalités s'efforcent de subventionner ce qu'elles considèrent comme des embellissements urbains et une reconnaissance de l'égalité des confessions. Après avoir rappelé le montant de la souscription et des aides, l'hebdomadaire *Archives israélites* (1<sup>er</sup> février 1862, p. 120) salue la décision, qui n'a pourtant rien d'exceptionnel à cette date, en ces termes : « On est heureux de constater ce louable empressement, tant de l'administration municipale que de l'administration supérieure. »

Faute de moyens, on ajourna les travaux nécessaires à la restauration de l'immeuble attenant qui accueillait le logement du rabbin et l'école. Les travaux furent menés assez rapidement pour que le 18 octobre 1862 la synagogue soit inaugurée, en présence du maire et du sous-préfet Lambert, qui se trouvait être israélite. La synagogue conserve deux tableaux peints sur toile présentant la "Prière pour le Président", en hébreu et en français, qui, en fait, doivent dater de cette cérémonie ; peints comme "Prière pour l'Empereur", ils ont sans doute été maquillés en "Prière pour le Président" après la chute de Napoléon III (cf. p. 32-33). Ce type de tableau est devenu rare, surtout dans un aussi grand format.

Quelques années plus tard, la communauté reconstruit la maison du rabbin et l'école, mais là encore l'aide de l'État est nécessaire pour couvrir un devis de 8130 f. établi par l'architecte Fisson : un secours de 2500 f. est accordé par le ministère le 12 juillet 1869. Les travaux étaient en bonne voie dès mai 1870, mais la subvention délivrée seulement le 11 novembre 1871.

Grille fermant la propriété de la synagogue. Les piliers sont frappés du maguen David (étoile à six pointes) qui a encore surtout valeur décorative, mais qui se charge ici d'un sens identitaire, au regard du T des armoiries de Toul. Ainsi se trouvent affirmées en façade les deux composantes de l'identité juive lorraine.

Détail du T. © Gilles André/Région Grand-Est-Inventaire général.



# Architecture orientalisante

Orientée parallèlement à la rue de la Halle, légèrement sud-est, afin que l'arche sainte soit tournée vers Jérusalem, la synagogue est masquée dans sa partie est par la maison attenante, autrefois destinée au logement du rabbin ; ainsi elle s'ouvre sur un jardin clos par une grille soutenue, aux extrémités, par des piliers frappés du tau, T de la ville de Toul, et, au centre par des piliers ornés de *maguen David*, étoile à six pointes. Une cour arrière permet l'ouverture de baies et la construction d'une petite abside abritant l'arche sainte, selon un principe traditionnel. Elle donne accès à des caves renfermant un système de chauffage et une salle où se trouvait un *mikvé*, bain rituel.

Sur le plan architectural, l'aspect le plus remarquable de la synagogue de Toul tient à sa façade orientalisante. Quoique modeste dans ses matériaux et son mode de construction, la façade offre un décor inspiré de l'Orient du plus haut intérêt : le grand arc en fer-à-cheval qui englobe la baie circulaire, elle-même ornée de meneaux dessinant une rose à huit pointes typiquement orientale (on la retrouve

Pignon avec rose inscrite dans un arc outrepassé, mais sans Tables de la Loi. L'identification de la fonction de l'édifice se fait grâce à la présence de l'inscription hébraïque.





Portail de la synagogue. Photo des années 1980.

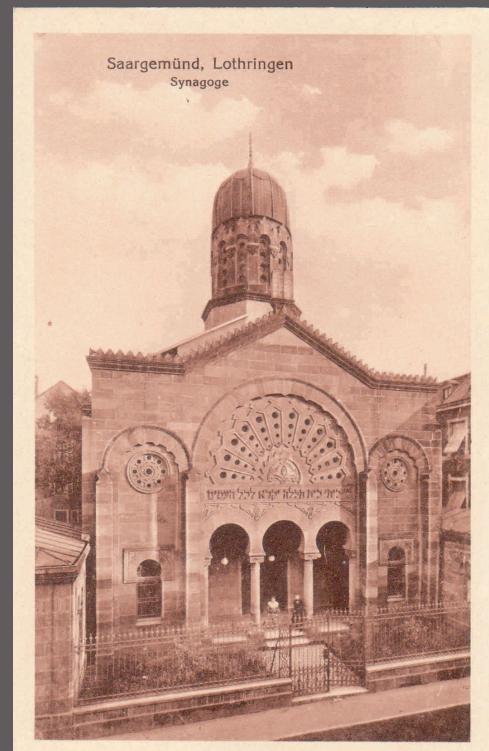
en correspondance au-dessus de l'arche sainte), l'arc polylobé du portail et ses motifs en arabesques, les petits arcs des fenêtres, tout cela est emprunté à l'art islamique, plus particulièrement dit alors mauresque. Or c'est, en effet, une des premières fois qu'en France, l'orientalisme est aussi marqué ; seule la synagogue de Paris (1852) offrait alors quelques traits d'orientalisme. À Sarreguemines, en 1862 également, est construite une synagogue dans la même esthétique, mais celle-ci a disparu sous l'occupation nazie, faisant de celle de Toul un témoin précieux. L'apparition de ce choix stylistique est significative à la fois

## Premières synagogues orientalistes dans le Grand-Est

Si les premières traces d'orientalisme dans les synagogues apparaissent en Allemagne dès les années 1840, en France il faut attendre le Second Empire. Significativement cette tendance stylistique ne s'épanouit que dans l'Est de la France. Une première attestation se trouve à Reichshoffen, en 1852, où, dans une structure constructive globalement traditionnelle, l'architecte Albert Hass intègre des fenêtres dont le plein-cintre est légèrement outrepassé. Progressivement, des emprunts hispano-mauresques sont utilisés pour donner un caractère spécifique aux synagogues. Parallèle à celui de Mangeot pour Toul, le projet de Charles Desgranges à Sarreguemines est plus affirmé dans ses références et motifs qui se retrouvent aussi dans sa synagogue de Puttelange-aux-Lacs. En dix ans, le style néo-mauresque se diffuse largement.



Reichshoffen, 1852  
Sarreguemines, 1862



du souci qu'ont certaines communautés d'affirmer leur judaïsme en se référant à l'Orient comme terre d'origine, mais aussi d'un goût pour l'exotisme qui frappe les architectes ; ceux-ci projettent sur les Juifs une vision pittoresque qui n'est pas sans ambiguïté, puisqu'elle tend à imposer une différence que les Juifs français du XIX<sup>e</sup> siècle, soucieux d'intégration, ne souhaitaient pas toujours. Le pignon avec ses modillons, se réfère, en revanche, à la simplicité de l'architecture vernaculaire.

Le portail présente encore une référence néo-mauresque avec les deux colonnettes engagées à chapiteau cubique, toutefois très géométrisés.

Il est sensible que le portique construit devant l'école, sans doute seulement en 1869, offre des arcs outrepassés en plein-cintre plus marqués encore.

L'éclairage naturel de la nef est assuré par une série de fenêtres hautes, disposées au niveau des tribunes : deux en façade, reprises sur le mur est ; trois percées dans la partie du mur sud laissée dégagée par la maison du rabbin attenante ; trois sur le mur nord. Il est curieux de



Portique placé devant l'école côté jardin de la synagogue.

noter qu'alors que le portail et les roses privilégient les références mauresques, ces baies cintrées sont à peine outrepassées, or ce sera bientôt un motif orientaliste très répandu ; il suffit de les comparer aux arcs outrepassés en plein-cintre des tribunes et à ceux du portique construit devant l'école quelques années plus tard, qui, comme les chapiteaux ornés de méandres et d'un abaque couvert d'arabesques, sont inspirés plus ouvertement de l'Espagne mauresque. La synagogue de Toul, pionnière dans l'usage des références orientalistes, en use encore modérément.

Une partie de l'originalité de l'aménagement intérieur tient donc à la structure en bois des tribunes présentant des arcs outrepassés, mais aussi au dessin des chapiteaux et des piliers dont les angles sont chanfreinés et polychromes : ces éléments décoratifs ajoutent une indéniable note orientale.



Baies latérales dont le plein-cintre est légèrement outrepassé.



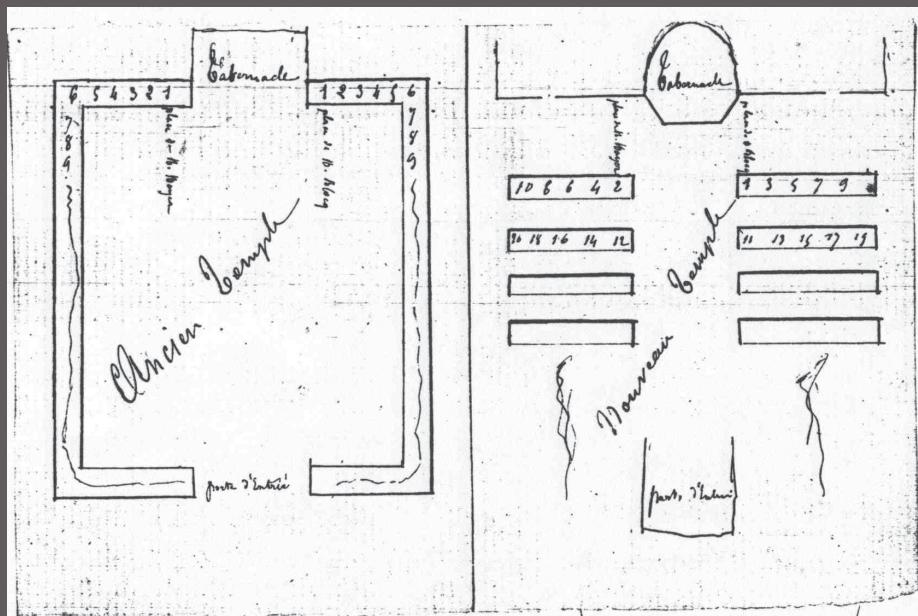
Chapiteau en bois au décor polychrome soutenant les arcs outrepassés des tribunes.

# Organisation intérieure

Le plan de 1862 offre tous les traits des synagogues françaises du Second Empire, c'est-à-dire un plan basilical avec les bancs transversaux, désormais face à l'arche sainte dont l'estrade de lecture est rapprochée : cela crée une séparation entre espace de culte et assemblée qui va l'encontre de la tradition juive, mais le modèle de l'église et le souci d'un rituel plus solennel ont imposé cette mesure, une des réformes promues par les consistoires.

Les femmes restent installées dans les tribunes qui courrent sur trois côtés et auxquelles on accède par un escalier latéral et une porte sur le mur sud, disposition qui permet d'éviter qu'elles aient à pénétrer même dans le vestibule. Les proportions demeurent celles d'une synagogue de campagne : un peu plus de dix mètres de largeur sur une profondeur de vingt, pour une hauteur d'une douzaine de mètres. Néanmoins le

## Réforme : mutations intérieures de la synagogue



Ce schéma provient des archives du Consistoire de Nancy (ACIN 4 A 10) ; il est joint à la requête par les héritiers des fondateurs de la synagogue de 1812 de places privilégiées équivalentes à celles dont ils disposaient dans l'ancienne synagogue. Se trouvent ainsi confrontés les deux modèles de base du plan de synagogue alors en concurrence et en débat : à gauche, le plan traditionnel centré avec les stalles le long des murs et la *teba* au centre ; à droite, le plan basilical qui s'impose dans un esprit de

réforme et que les architectes choisissent sous le coup du modèle de l'église et de l'argument du plus grand nombre de places disponibles. En profondeur, c'est tout le culte et la participation des fidèles qui sont remis en cause au profit d'une mise en scène visuelle imposée par un désir d'ordre et de dignité empruntés aux cultes chrétiens : ainsi disparaissent aussi les pupitres amovibles que chaque fidèle plaçait devant lui.

volume intérieur est ample et très dégagé grâce à l'usage de piliers de bois minces (au point qu'ils se sont courbés...) Le système de couvrement est un plafond à trois pans formé de trois séries de six panneaux qui masquent la charpente ; les panneaux suivent les travées rythmées par les arcs latéraux qui soutiennent le couvrement, la tribune du centre est séparée par un arc-diaphragme. Des piliers supportent les tribunes fermées de garde-corps sur lesquels est peinte une fausse balustrade. Trois grandes suspensions sont alignées au-dessus de l'allée centrale, éclairage complété par des lampes suspendues sous chaque arc



Page suivante : vue de la nef vers l'arche sainte depuis la tribune centrale.

Vue de la nef vers l'entrée depuis l'espace de culte.



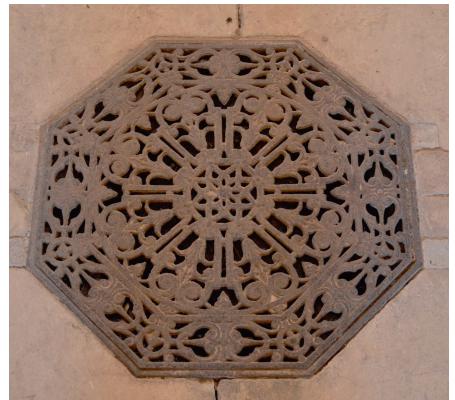
des tribunes. Une large allée centrale dessert huit rangées de bancs ; elle est dallée et présente des bouches de chauffage fermées par des grilles de fonte.

La partie est, dévolue à l'arche sainte, est fermée par une grille qui sépare les assistants des officiants. L'arche sainte elle-même qui reprend les proportions du portail de façade, s'avère tant dans sa disposition que son dessin une imitation de celle de la synagogue consistoriale de la rue Notre-Dame de Nazareth à Paris, inaugurée en 1852 et devenue un modèle ; elle a reçu évidemment une décoration beaucoup moins riche. Elle est surmontée des tables de la Loi comportant le début des dix commandements.

L'arche, lieu le plus saint de la synagogue puisqu'y sont déposés les rouleaux de la Tora, est surélevée de trois marches ; elle a reçu une riche ornementation : deux colonnettes aux chapiteaux identiques à ceux de l'entrée, mais ici rehaussés de dorure, une corniche de palmettes en plein-cintre souligne l'arc de la porte que ferme dans sa partie haute un tympan de bois orné d'étoiles et en son centre d'un demi-cercle rayonnant où est inscrit le début du verset du Psaume 118, 20, souvent placé à cet endroit en raison de sa signification :

« זֶה הַשְׁעָר לְהִ »

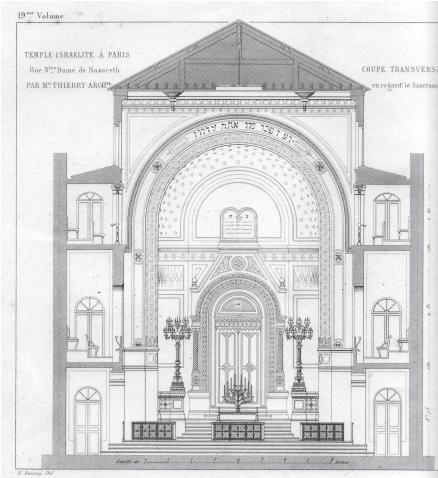
« Voici la porte de l'Éternel, [les justes la franchiront] ».



Grille de fonte disposée au sol pour le chauffage.

Détail de l'arche sainte.





« Temple israélite de Paris », coupe transversale, *Le Moniteur des Architectes*, 15 septembre 1853, pl. 223.



Intérieur de l'arche sainte avec rouleaux de la Tora.

Vue de l'arche sainte depuis la tribune sud.



L'espace délimité par le garde-corps de fonte classicisant, offre une avancée vers la nef qui servait au rabbin pour prendre la parole, car contrairement à la majorité des synagogues de cette période, celle de Toul ne comporte pas de chaire à prêcher ; il contient les principaux éléments du mobilier liturgique, la table de lecture, un chandelier à huit branches (*hanoukiya*), deux imposants luminaires et, dans l'angle droit,



un harmonium. Le mur est offre aussi une grande voussure sculptée avec en son centre une rose qui reprend les proportions et le dessin de celle de la façade, mais avec une inscription différente.

Les verres colorés de ces roses, d'un effet très décoratif, ne sont pas anciens, en dehors des soleils centraux ; les photos anciennes montrent que le reste des deux roses était en verre blanc comme dans les autres baies. Les meneaux dessinent donc des étoiles à huit branches dont le centre est occupé par des rayonnements, dont la signification symbolique admise communément est l'évocation de Dieu. D'ailleurs, dans la rose au-dessus de l'entrée, on peut lire une citation biblique ; un contraste indéniable se perçoit entre les soleils et les motifs en mosaïque. L'inscription est encore une de celles que l'on rencontre toujours dans les synagogues, un commandement :

« שׁוֹרֵת הָלְגָדִי תְּמִיד » (Psaume 16, 8)

« Je fixe constamment mes regards sur le Seigneur » (trad. Bible Z. Kahn).

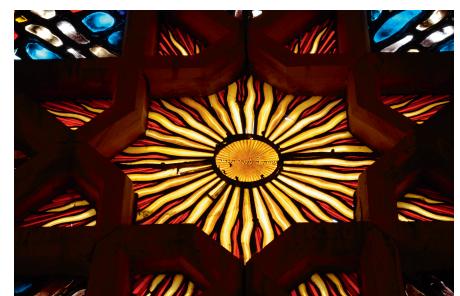
Au centre de la rose placée au-dessus de l'arche sainte, l'inscription est extraite du Psaume 25, 15 : « עַיִן תְּמִיד אֶל הָ »,

« Constamment mes yeux se dirigent vers le Seigneur ».

Ainsi les deux rayonnements, symbole du divin, expriment-ils la même injonction.

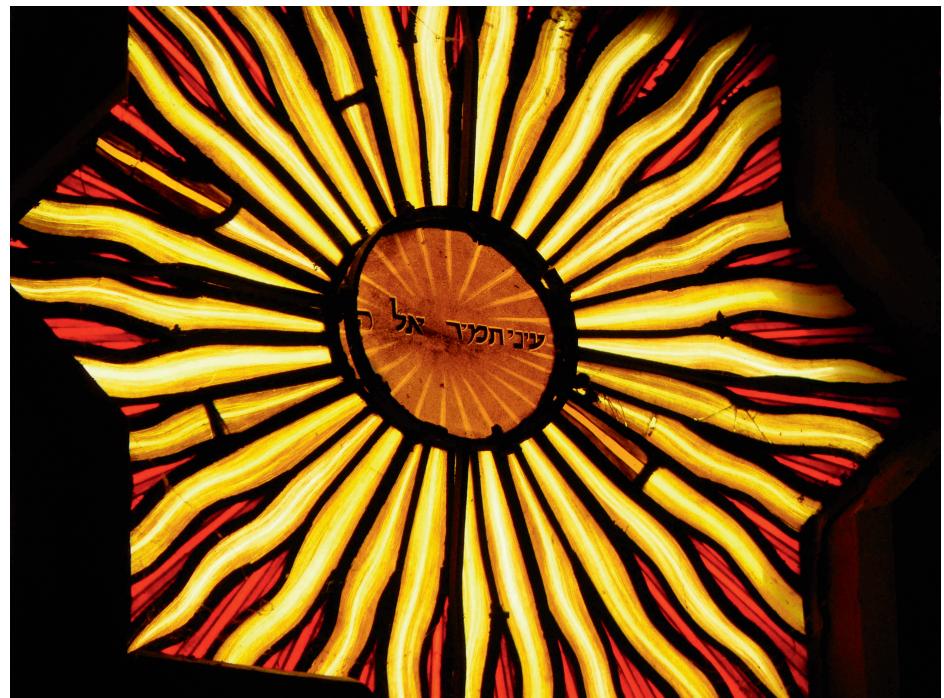
Espace de culte, devant l'arche sainte, réunissant chouhan (pupitre), chandelier, torchères...

Détail de la rose de façade.





Les Tables de la Loi au pignon de l'arche sainte et surmontée d'une rose.

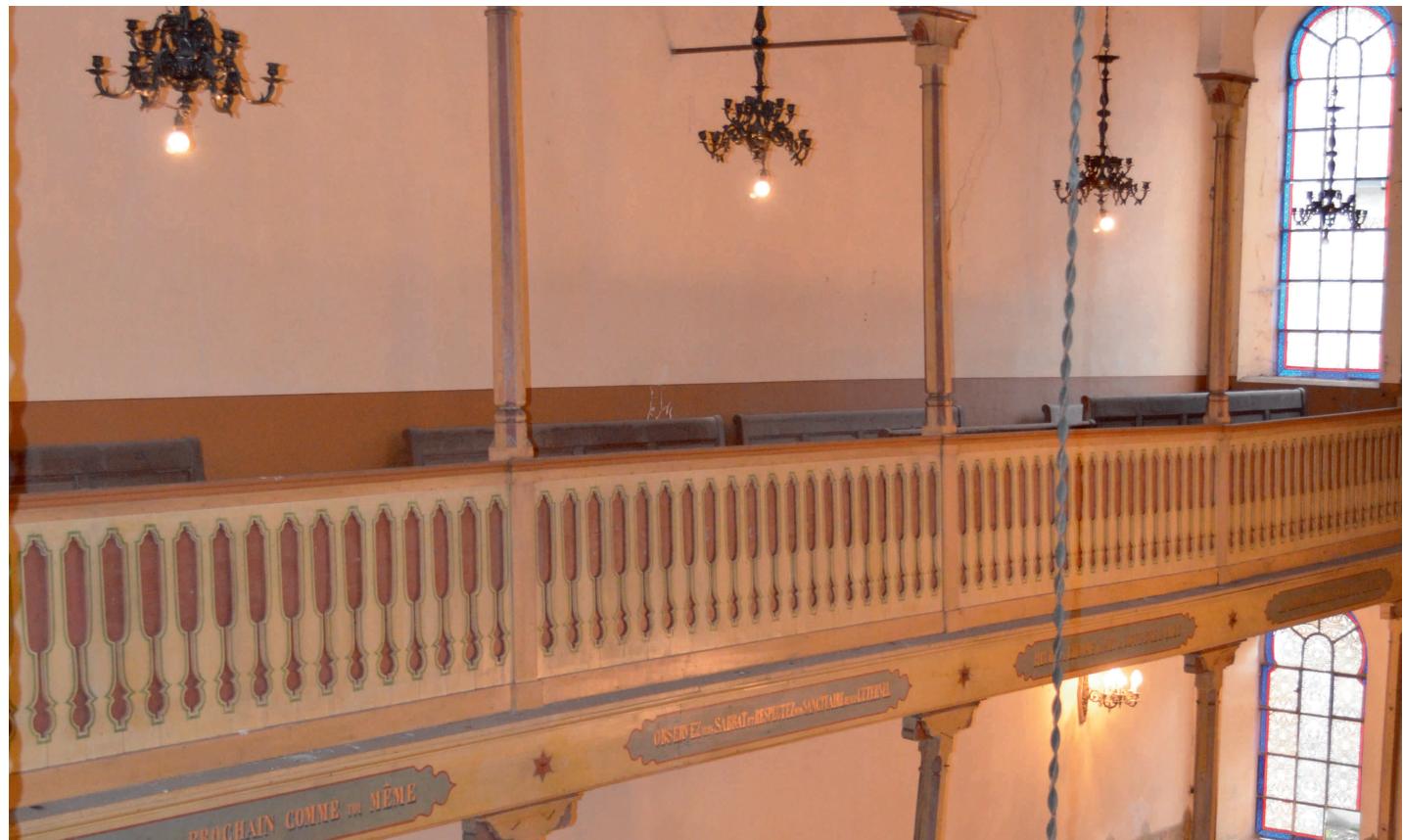


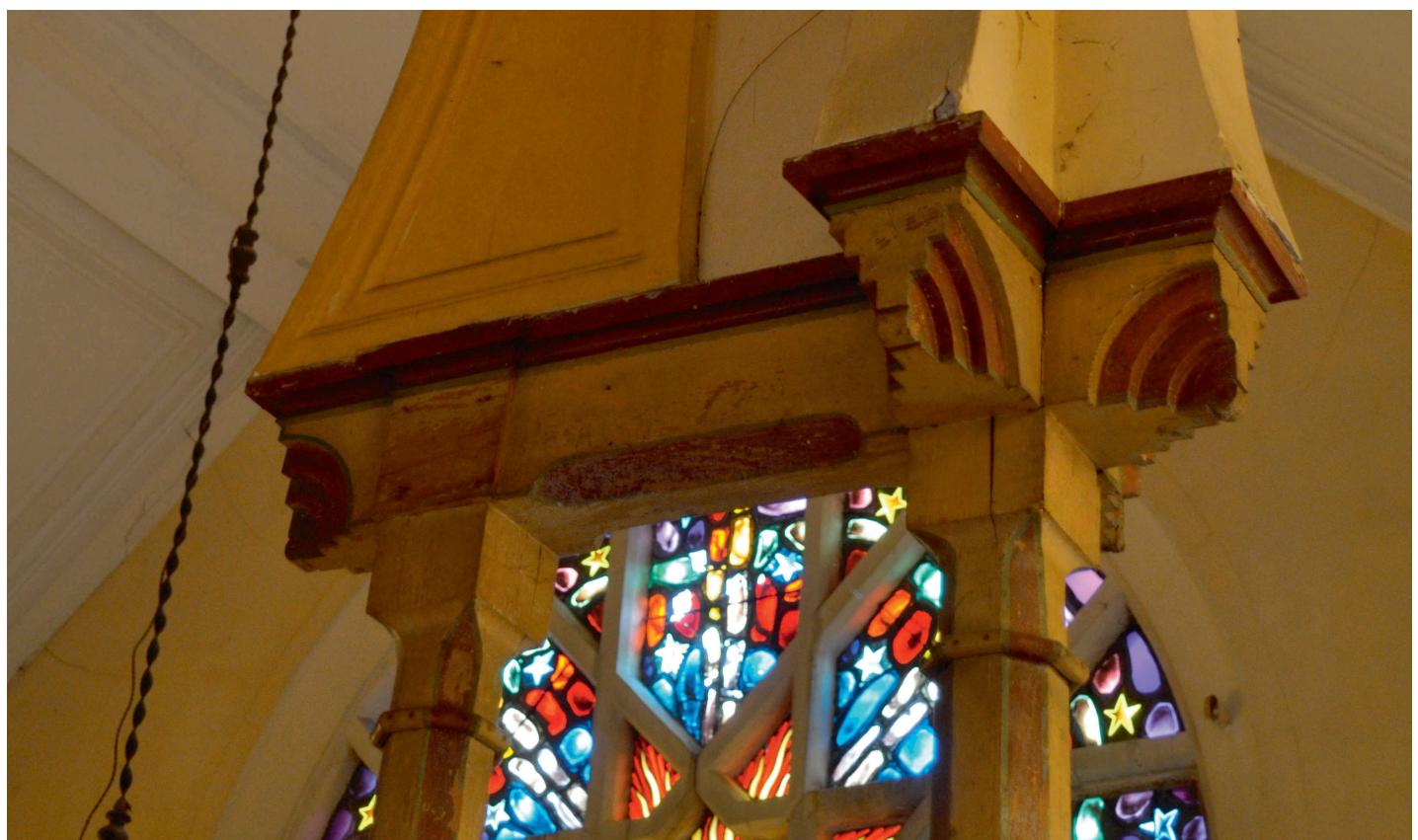
Rayonnement au coeur de la rose au-dessus de l'arche sainte.  
Photo Ph. Hanus

## *Détails constructifs et décoratifs*









# Éléments de mobilier

La synagogue de Toul n'ayant pas connu de rupture dans son usage, elle conserve une large part de son mobilier et quelques objets liturgiques intéressants. Les principaux meubles correspondent à l'organisation « réformée », c'est-à-dire la mise en place d'une sorte de chœur fermé d'une grille regroupant l'essentiel devant l'arche sainte : un *choulhan*, ou table de lecture, sur lequel est placée une *hanoukiya*, chandelier à huit branches plus une pour allumer les autres, des sièges honorifiques (aujourd'hui déplacés), un harmonium et deux imposants lampadaires ; sur les photos anciennes, de part et d'autre de l'arche sainte, sont suspendus deux tableaux comportant des plaquettes amovibles indiquant les jours et heures des fêtes.

La *hanoukiya* porte une inscription attestant que ce chandelier a été « offert par Mr Léon Blocq le 20 Ave 5622 » : cette date correspond au 16 août 1862, donc peu avant l'inauguration. Quant aux deux lampadaires, qui sont indéniablement du même style et du même orfèvre, ils portent la même inscription de donation, mais avec la date du 23 Tichri 5621 (9 octobre 1860) et une mention en hébreu :

« יְמֵשֶׁמֶת תּוֹרָה וְרַבָּא », soit « le jour de Simhat Tora (5)621 ».

Léon Blocq a symboliquement offert ces lampadaires pour la fête de la Tora qui a lieu huit jours après *Yom Kippour* (Grand pardon). Léon Blocq se montrait ainsi héritier d'une tradition familiale, puisque deux Blocq font partie des fondateurs de la synagogue en 1812. Le cimetière de Toul renferme la tombe d'un Léon Blocq, décédé à 51 ans le 2 mars 1874, qui est sans doute le donateur.

Sur la tribune centrale est suspendue une horloge ancienne, œuvre de la société parisienne Collin, du nom d'Armand-François Collin qui avait racheté en 1852 l'horlogerie célèbre de Bernard-Henry Wagner : l'entreprise est spécialisée dans les horloges pour les édifices publics. Cette horloge signée « Collin Sr de Wagner » peut donc remonter à l'inauguration ; en tout cas Collin cède son entreprise en 1884.

Une partie de ces objets mobiliers a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 14 décembre 2011: la clôture du chœur, les tableaux pour les horaires des offices et pour la distribution des *mitsvot* (honneurs), le chandelier et les deux luminaires, les lustres et les quatorze bancs; en revanche, les deux tableaux présentant les prières pour la République, décrits plus loin (cf. p. 33-35), ne furent pas retenus faute de documentation. Il existe également une série de douze *mappot* (bandelettes de circoncision), datées de 1855 à 1902, qui ont été étudiées par Claire Decomps.

Ainsi, outre son indéniable qualité architecturale, la synagogue présente un ensemble, réduit, mais très cohérent, d'objets mobiliers, pour la plupart d'origine.



Horloge. ©Gilles André/Région Grand-Est-Inventaire général.





Page gauche : lustre de la nef.

Pupitre de lecture supportant aussi le chandelier.

Ci-dessus : un des deux luminaires.

Tableau indiquant les horaires des offices.

Chandelier (hanoukiya) à neuf branches offert par Léon Blocq.

Inscription de dédicace sur le socle du chandelier.





## *Symboles et citations*

En termes de symbolique, la façade de la synagogue de Toul présente une curiosité : elle n'est pas sommée à son pignon par les Tables de la Loi, motif devenu à cette époque quasiment la marque officielle de la présence d'une synagogue. En revanche, l'usage d'une inscription en hébreu, malgré sa signification œcuménique souvent utilisée en façade, mais ici imperceptible en l'absence de la traduction, est une forme de signalétique. Les caractères hébreu, outre leur calligraphie à valeur décorative, indiquent la qualité de l'édifice. Il s'agit d'Isaïe 56,7 :

« כִּי בֵיתִי בֵית תְּפִלָּה יִקְרָא לְכָל הָעָמִים »

« Car ma maison sera dénommée Maison de prières pour toutes les nations »,

une formule qui offre évidemment une interprétation compatible avec le processus d'intégration sociale et tend à affirmer l'universalisme du judaïsme.

Les Tables de la Loi en pierre avec les dix commandements en lettres hébreu en saillantes et dorées, trouvent évidemment leur place sur le pignon qui couronne l'arche sainte. À cet endroit, le motif est presque obligé pour rappeler la présence des rouleaux de la Tora dans la niche. Plus originale est donc le recours à une série de citations sur les tribunes qui donne à la synagogue de Toul une dimension symbolique particulière et en font un livre rappelant les devoirs du fidèle ; les unes sont très courantes, comme celle d'Isaïe que l'on trouve au-dessus du portail ou les injonctions liées à la sainteté du lieu, au-dessus de l'arche sainte et sur la rose ; d'autres plus complexes, comme celle qui est

Les Tables de la Loi au pignon de l'arche sainte. La chaîne est destinée à suspendre le ner tamid (lumière perpétuelle), lampe aujourd'hui absente.



placée dans le vestibule. Une série de citations, plus rares, est peinte sur le socle des tribunes des femmes ; cette fois un souci de lisibilité a suggéré aux concepteurs de ce décor, de recourir aux deux langues : côté sud, citations en hébreu, côté nord en français.

En entrant dans le vestibule, la première citation que l'on rencontre est seulement en hébreu : « ל מֵי כָל הָאָרֶץ יַרְאָה » , soit « Que toute la terre craigne l'Éternel » (Psaume 33, 8). Chaque lettre est surmontée d'un point, c'est-à-dire que chacune présente également une valeur numérique à prendre en compte : la somme aboutit à 623 pour signifier l'année du calendrier hébraïque (5)623, soit 1862, année de l'inauguration : en effet, selon le calendrier hébraïque, la synagogue fut inaugurée le 24 Tichri 5623.



Vestibule de la synagogue avec perspective vers l'arche sainte. Une inscription devenue presque illisible, se déroule au-dessus de la porte rappellant la date d'inauguration.

Dans la nef, en se déplaçant depuis le seuil vers l'arche sainte, les inscriptions sont, de part et d'autre de l'entrée :

« ה' הוּא אֲתָן שָׁלֵם נָאֵם בָּמָקֵם » (Aggée 2, 9)  
 « DANS CET ENDROIT J'ÉTABLIRAI LA PAIX, DIT  
 L'ÉTERNEL ».

Ensuite, en vis-à-vis, se lisent :

« קָדָעַן לְכָל יִקְרָאוּ בָּאָמָת לְכָל קָרוּב ה' » (Psaume 145, 18)  
 « L'ÉTERNEL EST PRÈS DE CEUX QUI L'INVOQUENT AVEC  
 SINCÉRITÉ ».

« וְאַחֲ רָעָךְ כְּמֵךְ »  
 « TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI-MÊME »  
 (Lévitique 19, 18)

Cette sentence, outre pour sa valeur centrale en soi, est fréquente dans les synagogues, car employée par Jésus elle apparaît comme une formule évangélique, alors qu'elle appartient au Lévitique, donc à la partie juive de la Bible. La citation prend ainsi une forme de revendication de paternité.

« תְּרָאוּ וְמִקְרָשִׁי אַנְיָה שְׁבַתִּי תִּשְׁמְרוּ אֶת  
 « OBSERVEZ MON SABBAT ET RESPECTEZ MON SANCTUAIRE.  
 JE SUIS L'ÉTERNEL ».



« מְבָטְחוֹ אֲשֶׁרְיָהּ הָגָבָר אֲשֶׁר שָׁם ה' » (Psaume 40, 5)  
 « HEUREUX L'HOMME QUI MET SA CONFIANCE EN DIEU ».

« מִקְוָר חַיִם יְרָאת ה' » (Proverbes 14, 27)  
 « LA CRAINTE DE DIEU EST LA SOURCE DE LA VIE ».

La richesse de toutes ces inscriptions comme la rareté de certaines attestent la participation d'un érudit hébraïsant, car l'architecte Mangeot ne saurait avoir conçu un tel décor.

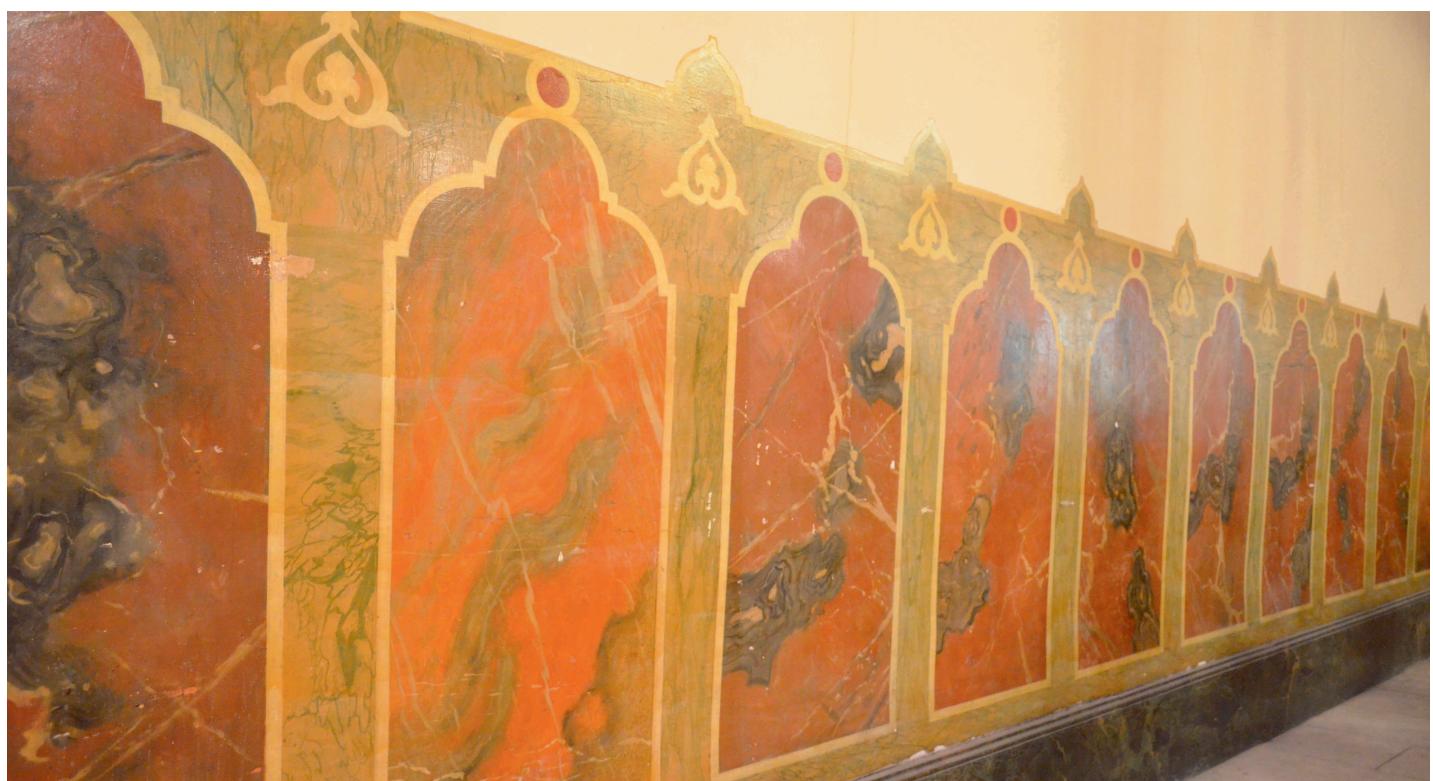
D'autres éléments méritent d'être signalés : en particulier la décoration des parties basses des murs qui sont peints comme de faux lambris, selon des motifs orientalistes sous forme de panneaux à dominante rouge imitant le marbre. Il semble d'ailleurs, d'après les photos anciennes, que ce même décor peint couvrait le mur au-dessus de l'arche sainte ; ces couleurs sont encore visibles sur le grand arc décoratif en plein-cintre qui encadre le mur de l'arche sainte. Sur les murs, des motifs d'arabesques sont placés entre chaque panneau. Près de l'entrée, l'un d'eux a reçu une inscription surmontant une main tendue servant de tronc à aumônes (*tsedaka*) ; il est écrit en français : « Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu ». Une autre boîte de *tsedaka* est suspendue au garde-corps de la galerie des femmes.

Il convient de noter que le mobilier et le décor de cette synagogue étant globalement d'origine, un symbole devenu majeur dans le judaïsme contemporain y apparaît peu, le *maguen David* ou étoile à six pointes : les roses ne les utilisent pas, non plus que les balustrades peintes, hormis quelques petites étoiles disposées entre les cartouches des citations ; elles sont authentiques, en tout cas déjà présentes sur les cartes postales qui ont été réalisées avant 1905. On l'a rencontré sur les piliers de la grille extérieure ; on en trouve encore sur les socles des lampadaires datant des années 1860. Son usage demeure discret, mais atteste l'émergence de sa valeur identitaire..



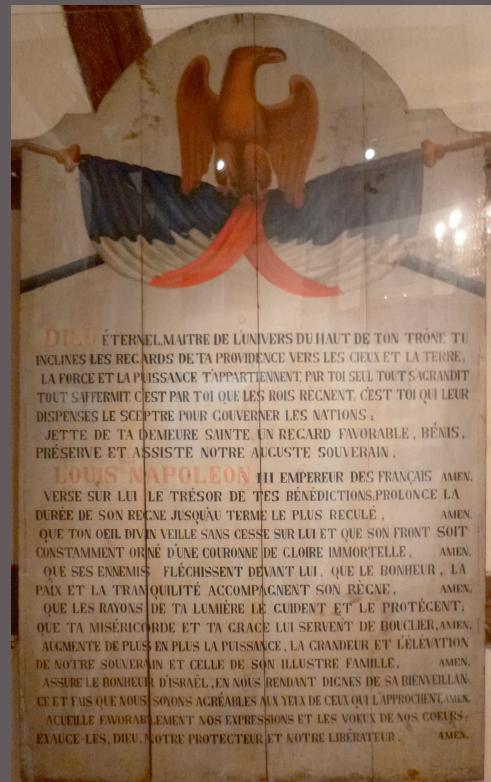
Page droite : Peintures décoratives au bas des murs sur le pourtour de la synagogue.

Détail du panneau comportant le tronc à aumônes.



## La Prière pour l'Empereur

Il est de tradition dans les synagogues d'appeler sur le souverain du pays d'accueil et sur le pays lui-même et ses habitants les bénédictrices de l'Éternel : la loi du pays est la loi pour les Juifs et sa prospérité est essentielle pour la sauvegarde de la communauté. La prière sous cette forme a été instaurée par les décrets créant les Consistoires napoléoniens (17 mars 1808) : aussi les formules employées sont-elles adaptées à l'Empereur et à sa famille. Lors des changements de régime, elle a été modifiée en Prière pour le Roi ou pour la République. Intégrée aux rituels, elle est parfois reproduite sur les murs ou des panneaux. Il en existe de rares exemples surtout en Lorraine et en Alsace ; à Reichshoffen, la prière en hébreu est placée à droite de l'arche sainte, la prière en français à gauche.



*Panneau de pri  re pour l'Empereur Napol  on III provenant de Jungholtz, Strasbourg, Mus  e alsacien.*

Reichshoffen

## *Prière pour la République*

La synagogue de Toul conserve deux tableaux peints présentant cette prière en hébreu et en français ; ils sont actuellement en dépôt au Musée lorrain à Nancy. Plusieurs facteurs font penser qu'ils ont été réalisés pour l'inauguration de 1862, donc dans un contexte d'exaltation du rôle de Napoléon : la graphie est identique à celles des inscriptions à l'intérieur de la synagogue et des repeints couvrent certains mots. On a substitué à la formule « Empereur », celle de « Président ». Le texte lui-même comporte encore des mentions plus adaptées à un « souverain » et à « son illustre famille » qu'à un président de la République...

La première fois que j'ai visité la synagogue de Toul durant les années 1980, ces deux tableaux se trouvaient dans le vestibule. Était-ce leur place initiale ? Leur grande taille pourrait le suggérer et les photos anciennes de l'intérieur ne les montrent pas. Les cadres, qui ont à peu près les mêmes mesures (171 x 118 cm), sont donc très imposants et assez rares. Le texte présente quelques variations, car d'une communauté à l'autre, même si le consistoire napoléonien avait tenté de le fixer, le texte a pu être modifié.

Celui de Toul est proche de la version qui est peinte sur un panneau de bois conservé au Musée alsacien et qui est encore dédié à « Louis Napoléon III Empereur des Français ». La prière en cours aujourd'hui utilise des formules plus adaptées à la République, telles :

« De Ta demeure sainte, ô Seigneur, bénis et protège la République française et le peuple français. » ou encore :

« Que les rayons de Ta lumière éclairent ceux qui président aux destinées de l'État et font régner l'ordre et la justice. »

Toutefois c'est bien une même foi dans l'intégration et une même fibre patriotique qui peuvent s'y lire d'une période à l'autre.



DIEU PROTÈGE  
NOTRE  
PRÉSIDENT

DIEU ÉTERNEL, MAÎTRE DE L'UNIVERS, DU HAUT DE TON TRÔNE  
TU INCLINES LE REGARD DE TA PROVIDENCE VERS LES CIEUX ET LA TERRE  
LA PUISSANCE ET LA VALEUR T'APPARTIENNENT; DE TA MAIN SEULE  
VIENNENT LA GRANDEUR ET LA FORCE; C'EST PAR TOI QUE LES ROIS RÈGNTENT;  
C'EST TOI QUI LEUR DISPENSES LE SCEPTRE POUR GOUVERNER LES PEUPLES  
AVEC SAGESSE ET JUSTICE.

JETTE DE TA DEMEURE SAINTE UN REGARD FAVORABLE; QU'IL TE  
PLAISE DE BÉNIR, DE PRÉSERVER ET D'ASSISTER NOTRE PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE.

VERSE SUR LUI LE TRÉSOR DE TES BÉNÉDICTIONS; PROLONGE  
LA DURÉE DE SON RÈGNE JUSQU'AU TERME LE PLUS RECOLÉ.

QUE TON ŒIL DIVIN VEILLE SANS CESSE SUR LUI; QU'UNE COURONNE  
DE GLOIRE ORNE CONSTAMMENT SON FRONT.

QUE SES ADVERSAIRES FLÉCHISSENT DEVANT LUI; QUE LE BONHEUR,  
LA PAIX ET LA TRANQUILLITÉ ACCOMPAGNENT SON RÈGNE.

QUE LES RAYONS DE TA LUMIÈRE SOIENT SON GUIDE; QUE TA  
MISÉRICORDE ET TA GRÂCE LUI SERVENT TOUJOURS DE BOUCLIER.  
AUCUNTE DE PLUS EN PLUS LA PUISSANCE ET L'ELEVATION DE  
NOTRE SOUVERAIN ET DE SON ILLUSTRE FAMILLE.

ASSURE LE BONHEUR D'ISRAËL EN NOUS FAISANT MÉRITER SA  
BIENVEILLANCE, ET FAIS QUE NOUS SOYONSAGRÉABLE AUX YEUX  
DE TOUS CEUX QUI L'APPROCHENT.

ACCUEILLE FAVORABLEMENT CES EXPRESSIONS ET CES VŒUX DE NOS  
COEUR; EXAUCÉ-LES, DIEU, NOTRE ESPÉRANCE ET NOTRE LIBÉRATEUR.

הַפְּלָרָה  
לְמַלְךָ  
אֶרְדָּן.

אל הרָאָבָה חַסְדָּיו אֶלְךָ עַזְלָה המגְבִּיהָ לְשִׁבָּתָה המשְׁפִּילָה  
לְרָאוֹת בְּשָׁמְיָה וּבָאָרֶץ בַּיּוֹם כָּה וְגַבּוֹרָה וְלַגְּדָל וְלַחֲזֵק לְכָל  
אֲשֶׁר מִפְּרָקָד מִלְכִיָּת יִמְּלָכָנוּ וּמִפְּרָקָד לְמַטָּה עַז שְׁבָט מִישְׁׁוֹד לְזָהָל  
לְאַמִּים הַשְׁׁקִיפָה מִפְּעָנוּ קָדְשָׁךְ וּבָרָךְ וּנְצֹור וּעְזֹר אֶת אֲדֹנָנוּ  
הַמֶּלֶךְ NOTRE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
ברבּוֹת שָׁנִים מִעַל תָּצִוָּנוּ אָנוּ יָאָרֵךְ יָמִים וְשָׁנָה חַיָּה עַל מִלְכָה  
בָּאִישׁוֹ בָּה עַז תָּנַצְדָּהוּ עַטְרָה תְּפָאָרָה וְצָה תְּמִגְדָּה תְּחִתָּי  
הַכְּרִיעָה קָמָיו שָׁלוֹז וּשְׁקָט פְּהִיָּה בִּימֵי שָׁלָשׁ אָוֹרָךְ וּעְזֹר הַמָּה  
עֲשָׂוָה תְּחִדָּה וְאַמְתָּה תְּפִיד יִצְחָקָה בָּאָדָם יְרוּשָׁה אֲדֹנָינוּ זְנָשָׁא  
וְגַבָּה עַמְּכָל בְּנֵי מִשְׁפָחָהוּ הַנּוֹשָׁבָה תְּהִנָּנוּ לִפְנֵי וּלְפָנֵי כָל  
יְעָצֵי לְחַזְיָה זְלָה שְׁמִינִית לְטוֹב לְעַמְּךָ יִשְׁרָאֵל בְּלִי יְמִימָה יְהִי  
לְרָצֵונִי אָמְרִי פִּינּוּ זְהַגְיָנוּ לְבָנָנוּ צְוָרָנוּ וּנְאַלְנוּ אַפְּנִי

## Annexes

Même si elle adopte la forme d'un édifice de culte imité d'autres confessions, la synagogue est le plus souvent un ensemble communautaire, c'est-à-dire qu'elle doit assurer deux autres fonctions primordiales pour la vie d'une communauté : le bain rituel et l'école. Ils sont accueillis dans des bâtiments annexes ou intégrés, comme c'est le cas dans les communautés rurales, à l'immeuble abritant aussi la synagogue. À Toul, une maison accueillant le logement d'un ministre-officiant, qui devient rabbin en 1863, étant attenante à la synagogue qu'elle masque en partie depuis la rue, un bain rituel fut installé dans le sous-sol. Cette maison a été vendue et restaurée. Quant à l'école, elle fut certainement à l'origine intégrée à la maison de l'officiant, puis accueillie en 1869 dans un bâtiment spécial construit au nord contre la synagogue, sous la direction de l'architecte toulois Fisson.

Aujourd'hui, le *mikvé* est comblé, mais sa forme en L permet encore de l'identifier dans une cave juste en-dessous de la synagogue, à côté d'une pièce qui comportait un système de chauffage par le sol. Les femmes accédaient au bain par un escalier qui existe encore sur la cour au chevet de la synagogue. Quant à l'école, elle est quasiment en ruines, au point qu'il a fallu en murer les baies côté jardin de la synagogue. La toiture a été refaite afin d'assurer également la stabilité de la synagogue, mais l'intérieur était déjà démolî dans les années 1980.

Vestiges du *mikvé* situé dans la cave sous la synagogue.





Vue actuelle de la façade sur la cour à l'arrière de la synagogue.

Fenêtre de l'école, photo des années 1980.

Vue du portique et de l'école, côté jardin, photo des années 1980.



# Sauvegarde

Réduite à quelques membres, la communauté juive de Toul n'est plus à même d'entretenir sa synagogue. Aussi après plusieurs décénies d'un usage de plus en plus réduit, elle a décidé d'en céder la gestion et l'animation culturelle à une association qui a entrepris de la sauvegarder, car sa valeur patrimoniale et son importance locale sont évidentes.

Cette qualité a été reconnue par un arrêté préfectoral du 27 février 1996 : pour assurer sa protection, alors que déjà la communauté juive de Toul s'était fortement amenuisée, elle fut inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Ce statut assure sa préservation et justifie que sa restauration bénéficie des aides de l'État et des collectivités territoriales.

La protection porte sur la synagogue elle-même, mais aussi sur la grille et le portail, l'école et le portique qui la précède, à l'exclusion de la maison du rabbin, vendue par ailleurs.

Une partie de ses objets mobiliers ont également été inscrits au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 14 décembre 2011 : il s'agit du mobilier du chœur, des chandeliers, luminaires et lustres, des tableaux indicatifs et des bancs. D'autres objets pourront être remis en valeur à l'occasion de la restauration de la synagogue qui est l'objectif de l'association de sauvegarde.

L'Association de Sauvegarde de la Synagogue de Toul a été constituée officiellement à l'initiative de citoyens de Toul le 1<sup>er</sup> septembre 2022. L'article 2 de ses statuts définit son objet : elle a pour but

« de préserver l'édifice situé 15 rue de la Halle à Toul, d'initier la restauration du bâti, lui donner une dimension culturelle. »

Les objectifs sont d'« en faire un espace ouvert au public destiné à la tenue de manifestations diverses : expositions, concerts, colloques... tout en préservant l'identité première de l'édifice ». Ce dernier point est fondamental dans la démarche de patrimonialisation d'une synagogue qui peut accueillir des activités culturelles, mais aussi attester l'existence historique d'une communauté juive intégrée à la cité, servir de lieu de mémoire comme d'espace pédagogique pour la découverte du judaïsme. D'ailleurs, une convention du 14 novembre 2022 entre l'ACI de Toul et l'Association garantit que les projets et usages de la synagogue se feront en accord avec les deux parties.

La restauration envisagée s'inscrit donc dans la continuité logique de sa reconnaissance patrimoniale et de son affectation à une nouvelle fonction culturelle.

Vue de la façade dans les années 1980.



## Sources

### Archives

La communauté juive de Toul conserve peu d'archives ; des éléments peuvent se trouver aux archives nationales (F19 11107), départementales (7 V 22) et communales, mais aussi dans les archives du Consistoire israélite de Nancy (2 C 11) dans le ressort duquel s'est trouvé Toul dès 1808. Nous signalons quelques archives, mais une recherche plus approfondie reste à mener.

### Bibliographie

Dominique Jarrassé, *L'Âge d'or des synagogues*, Paris, Herscher, 1991.

Dominique Jarrassé, *Une architecture des synagogues françaises. Entre Occident et Orient*, Arles, Actes Sud, 1997.

*Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, dir. C. Decomps et E. Moinet, cat. expo., Nancy, Musée lorrain, 9 juin-21 septembre 2009, Somogy, 2009.

### Travaux d'inventaire

La synagogue et son mobilier ont bénéficié d'une campagne d'étude menée par Claire Decomps, chercheur à l'Inventaire de Lorraine, puis Grand-Est, en 2008. Les études IA54030246 et IA54030247 (architecture) et IM54010325 (mobilier) sont accessibles sur le site de l'Inventaire Grand-Est :

<https://inventaire-nancy.grandest.fr/gertrude-diffusion/dossier/synagogue-de-toul/c0659e92-62d4-40d4-a3a7-0ef5e3ba9efd>

<https://inventaire-nancy.grandest.fr/gertrude-diffusion/dossier/presentation-du-mobilier-de-la-synagogue-de-toul/a6c3030f-4f31-4fdc-8be8-7e505403b9e2>

<https://inventaire-nancy.grandest.fr/gertrude-diffusion/dossier/ensemble-de-12-bandelettes-de-torah-mappot/147684eb-7943-4c9c-9431-59153892c235>

Ministère de la Culture, base Mérimée :

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA54000005>

## *Remerciements*

À M. Jean-Pol Marx, ancien président de l'ACI de Toul, et à M. Daniel Aknine, actuel président  
À M. Philippe Hanus, président de l'Association de Sauvegarde de la Synagogue de Toul  
Au Service de l'Inventaire général-Région Grand-Est

Achevé d'imprimer



